

LES AMIS DU MARCHE-AVEC
COMPTE-RENDU
de
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
tenue le 22 novembre 2018 à Concarneau

RÉSUMÉ

L'AG a approuvé l'ensemble de l'ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Montant de la cotisation
- Travaux réalisés en 2018 et prévus en 2019

Elle a pris connaissance du bilan des activités de 2018 et des activités prévues en 2019 et a mis à jour la composition de ses dix commissions.

Pour finir, l'AG a procédé à l'élection des membres du conseil d'administration qui sont :

Jean APPERT, Rolland DUCLOS, Claire FRESSON, Eliane et Alain GAGEONNET, Michel GAGEONNET, Bernard HOUSSIN, Jean-Yves KERVIZIC, Catherine LE BLANC, Yves LE BORGNE, Pierre LE SEAC'H, Daniel LOURAU, Yvonne de MIERY, Gérard RIBOUCHON, Paul ROHOU, Ruth et Pascal TOCQUEC.

Le conseil d'administration a prévu de se réunir le 27 novembre 2018 pour élire le bureau.

Notre association s'est réunie en assemblée générale ordinaire le 22 novembre 2018 à 18h30 au Pôle nautique de Concarneau. 52 personnes étaient présentes ou représentées (39 présents et 13 pouvoirs), dont M. Xavier Calvarin, premier adjoint au maire de Concarneau, chargé du nautisme.

ASSEMBLEE GENERALE

Ordre du jour :

- Libres paroles
- Le mot du président (rapport moral)
- Rapport financier
- Sorties et travaux réalisés en 2018
- Travaux et navigations prévues en 2019
- Mise à jour des commissions pour 2019
- Election des membres du CA 2019

Les invitations à cette assemblée générale (AG) étaient accompagnées de trois documents : le rapport moral du président, un tableau des comptes de l'exercice écoulé et un résumé des sorties et travaux réalisés en 2018. Il s'agissait d'informer à l'avance les membres de l'association et de réduire ainsi le temps consacré à l'énoncé classique des étapes de l'AG. Ce temps nous a permis d'échanger librement au début de la réunion.

1. Libres paroles

Bernard Houssin : « Notre association a pour buts de transmettre le goût de la voile traditionnelle, et aussi de représenter la Ville de Concarneau. Cela nous amène à nous poser des questions :

- La participation des membres de l'association aux travaux d'entretien. L'hiver dernier, il nous a manqué du monde
- La transmission des connaissances pratiques par les chefs de bord, par des ateliers
- Comment faire face à l'hétérogénéité des équipages ?

Le Marche-Avec n'est pas un bateau de promenade : c'est un bateau assez "dur" et, en même temps, on veut qu'il soit ouvert à tous. Il y a là une contradiction. De plus l'effectif de l'association a

augmenté ces dernières années, ce qui a accru les problèmes liés à l'hétérogénéité des équipages. Nous devons réfléchir à cela, notamment pour les sorties de longue distance ».

May : C'est difficile de coordonner les différents travaux.

Jean Appert : L'année dernière on avait construit un planning.

Pascal : Le maître-mot pour moi, c'est de tous faire preuve d'indulgence par rapport à ce problème, il est très difficile d'organiser le déroulement des travaux. C'est Bertrand qui avait initié le planning cette année, mais il suffit de quelques jours de pluie pour le perturber. Nous en tenons compte et nous ferons différemment en 2019, j'en parlerai tout à l'heure.

Quelqu'un propose de faire des relances par mail, comme pour les embarquements décidés à court terme.

Bernard : Vous pouvez aussi venir sans être planifiés. Vous venez voir ; vous apprenez à connaître les gens, le bateau.

Bernard : Autres questions ? Organisation des "longues sorties", covoiturage, recherche de gîtes ?

Seriez-vous d'accord sur la notion d'"équipiers initiés", tel qu'une sortie de longue durée devrait disposer au départ de 3 à 4 équipiers initiés ?

Rolland : Il faudrait faire un bilan des compétences : ce que chacun sait, ce qu'il a envie de savoir. Il existe des fiches d'inscription ; elles pourraient être plus détaillées.

Bernard : Attention ! Nous ne sommes pas une école de voile. Nous ne sommes pas habilités à délivrer des "certificats de compétence". Tout cela doit se faire sur un mode convivial et associatif.

Remarque : L'idée d'identifier des "équipiers initiés" dont la présence serait nécessaire pour une longue sortie est approuvée par les participants. On retient aussi l'idée d'un programme de tâches à accomplir sur le bateau. Chacun devrait pouvoir se situer sur ce programme.

Bernard : Il y a aussi le problème des désistements de dernière minute. La préparation d'une longue sortie représente du travail. Elle nécessite que l'on puisse faire confiance aux équipiers qui se sont inscrits. C'est essentiel.

Annie Dubarry : Il ne faudrait pas non plus que les équipiers choisissent leurs embarquements en fonction du chef de bord (CdB) prévu. Les différents CdB, dans leur diversité, apportent chacun un savoir utile. Ne l'oublions pas.

Bernard : N'embarquez pas avec tous vos a priori, vos tracas, etc. Laissez vos soucis sur le quai et montez à bord sereinement autant que possible.

Daniel Lourau : Les CdB devraient être plus directifs. Il faudrait que, lors d'une manœuvre, chacun sache exactement ce qu'il doit faire.

François Mével : A ce sujet, j'ai eu des échos de gens nouvellement embarqués qui ne savaient pas comment participer. Quand il fallait faire une manœuvre, des collègues plus expérimentés l'exécutaient rapidement.

Bernard : Au retour d'une sortie, le CdB et les équipiers doivent se faire un compte rendu de la sortie (debriefing) : ce qui a marché, ce qui a marché moins bien, etc.

Pascal : Il est difficile de bien nous connaître tous, au sein de l'association. Nous pourrions organiser un pique-nique à terre, pendant l'été. Ce moment convivial nous permettrait d'échanger nos idées.

Bonne nouvelle : Monsieur Xavier Calvarin intervient pour nous informer que le Conseil municipal nous accorde la subvention exceptionnelle de 10 000 € que nous avions sollicitée. Cette somme nous permettra de faire face aux travaux prévus, notamment la réfection du pavois. M. Calvarin est remercié et applaudi.

2. Le mot du président : Rapport moral

Paul Rohou commente le rapport moral qui avait été envoyé à chacun avec la convocation.

3. Rapport financier

L'association disposait de 4699,20 € sur son compte en début d'exercice. En fin d'exercice, son solde bancaire est de 8056,72 €, compte tenu des recettes de 15 728,75 € dont le montant a été supérieur à celui des dépenses (12 371,23 €). Jean-Yves Kervizic projette sur écran le détail des comptes, dont la version simplifiée, arrêtée au 4 octobre 2018, avait été envoyée avec la convocation.

4. Montant de la cotisation

Le CA propose le maintien de la cotisation à 30€ pour le prochain exercice (2019-2020), avec une cotisation réduite à 10€ pour les jeunes du service civique et les jeunes de moins de 25 ans.

5. Vote de l'assemblée sur les points précédents

L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport moral, le rapport financier et la proposition du CA sur le montant de la cotisation.

6. Rapport d'activité pour 2018 : Sorties et travaux réalisés.

Pascal commente quelques aspects de l'activité de l'année écoulée, sans revenir sur le détail de ces activités, exposé dans le rapport joint à la convocation à l'AG. Il rappelle que l'association compte à ce jour 120 membres. Huit ateliers en salle ont été menés par Bertrand et Francis et ils seront à nouveau proposés en 2019. En ce qui concerne les travaux sur le bateau, à noter, outre tout le travail d'entretien habituel, le nouveau rouf, la nouvelle voile de flèche et la restauration de l'annexe. En ce qui concerne les navigations, le bateau est beaucoup sorti, il s'est beaucoup entraîné (sixième année consécutive des sorties d'entraînement à la manœuvre), il est visible et attractif. Ainsi, il ressort que presque 1000 sorties jour/passager ont été réalisées (988) et que près d'un quart (225) de ces passagers sont du public (embarqué gracieusement lors de « Tout Concarneau Navigue », des Journées du patrimoine, ou pour la promotion du Musée de la Pêche pendant les Filets Bleus).

7. Programme 2019.

Trois types d'activités : travaux, sorties et ateliers

- a. Les travaux 2019 sont importants, ils s'inscrivent dans une continuité de maintien à niveau au fil des années rappelée par Pascal. En effet, à sa connaissance, depuis sa mise à l'eau en 1991, le Marche-Avec a fait l'objet de travaux importants :
 - 2004 : réfection du tableau arrière, mise à nu de la coque et peinture
 - 2006 : remplacement du pont ; remplacement de la grand-voile, du foc ballon et du flèche
 - 2011 : remplacement du bout-dehors
 - 2013 : réfection de la voûte suite à une attaque de mэрule
 - 2014 : remplacement du mât
 - 2015 : remplacement du moteur
 - 2016 : révision de la totalité du gréement et dépose des poulies
 - 2017 : remplacement du bout dehors, de la boulonnerie des cadènes et des ferrures de moustaches, ainsi que du support d'écoute de grand-voile
 - 2018 : remplacement du rouf (construit par les ateliers municipaux) et de la voile de flèche ; travaux d'étanchéité du pont

En 2019, ces travaux de maintien à niveau vont se poursuivre :

- Remplacement du pavois

- Vérification et consolidation du bout-dehors (des décollements, des fentes sont apparues)
- Entretien annuel habituel : graissage, entretien moteur, vérification du gréement, dépose des poulies, peinture, etc. (la SAEN nous a fait savoir par l'intermédiaire de Daniel qu'elle nous consentait des avantages importants pour la fourniture des peintures)

Calendrier : Le charpentier retenu pour les travaux, Brice Chabat fait face à des délais pour l'achat du bois nécessaire, les fournisseurs stockant peu. Ces délais conduisent par conséquent à un début de chantier, au mieux, début janvier. La durée prévisible des travaux, hors aléas, est de deux mois et demi. Pour réduire cette durée, le président propose que les membres de l'association aident au démontage du pavois, sous le contrôle de Brice Chabat.

Pour ce qui concerne l'organisation des travaux d'entretien par les membres de l'association, une liste chronologique des tâches, leur durée, leur phasage sera communiquée en début d'année et appellera à la participation des membres par une démarche de « volontariat convivial ».

Montage financier : l'octroi de la subvention exceptionnelle de 10 000 € annoncé par M. Calvarin permettra de financer les travaux, puisque l'argent promis par la Région, le Département et la Fondation du Patrimoine n'est débloqué que sur présentation de factures acquittées. Les liquidités déjà détenues par l'association, ajoutées à cette subvention exceptionnelle, permettront de payer les premières factures et de bénéficier alors du versement des sommes des trois institutions citées. Daniel expose l'état actuel du recueil des fonds via la Fondation du Patrimoine : 5593 € nets.

Paul invite les membres de l'association à prendre leur part dans la diffusion des dépliants d'appel aux dons de la Fondation du patrimoine.

b. Pascal expose le programme de navigations et ateliers envisagé :

Navigations :

- Avril puis septembre : sorties plancton avec le Laboratoire de biologie marine
- 1er mai : sortie Penfret : pour les soudeurs de chez Piriou en remerciement des travaux réalisés
- 27 mai – 1er juin : Semaine du Golfe
- Juin : Sortie commune avec la Yole de Léchiagat
- Juin : Etel
- Juin : Tout Concarneau navigue
- 15-16 juin : Route du Sable
- 6 ou 13 juillet : Vieilles Coques*
- A déterminer : Digue en Fête Brigneau
- A déterminer : Fête des Chaumières à Névez
- 24 juillet : Sortie pour les stagiaires du Musée de la Pêche (mais date à reconsidérer)
- 25 juillet au 3 août : Route de l'Amitié
- 14 au 18 août : Filets Bleus - sorties pour les visiteurs du Musée de la Pêche
- A déterminer : Fête de la Belle-Angèle
- 8 septembre ? : Pardon des Glénan
- A déterminer : Armada de l'Espoir
- 20, 21 et 22 septembre : Journées du patrimoine
- A déterminer : Misainier de Doélan Rigolo
- Autres sorties envisagées :
 - sorties à la journée en fonction des disponibilités et de la météo,

- sortie pour les élus, navigation de nuit
- entraînements chaque jeudi après-midi
- sorties régulières du mardi

Ateliers et autres activités :

- Ateliers d'hiver (navigation, matelotage, sécurité, godille...)
- Sortie cohésion en été (BBQ pour tous au Cabellou...)

*A propos des Vieilles Coques : à l'avenir, les Amis du Marche-Avec sont disposés à continuer à participer à l'organisation de l'évènement, hormis la partie repas. Ils ont proposé de faire appel à l'Auberge de jeunesse pour le repas des équipages mais cette proposition n'a pas été retenue par La Misaine.

8. Mise à jour des Commissions pour 2019

Commissions :

- Entretien du bateau : les chefs de bord
- Sécurité : Francis Arnos
- Annexe : Rolland Duclos, Catherine Le Blanc et May Garot
- Communication et presse : Bertrand Aury et Bernard Houssin (plus particulièrement chargés de la gestion du site), Catherine Loury, Gérard Ribouchon et Pascal Tocquec
- Organisation du local : Jean Appert, Bertrand Aury, Alain Gageonnet et Yvon Le Borgne
- Pharmacie de bord : Alain Gageonnet, May Garot et Catherine Le Blanc
- Vente d'objets promotionnels : Catherine Le Blanc, Yvonne de Mierry et Philippe Crauk
- Préparation des Vieilles Coques et liaison avec l'association La Misaine : Rolland Duclos
- Suivi des fêtes et rassemblements de voiliers traditionnels : Francis Arnos et Bertrand Aury
- Repas de fin d'année et galette des rois : Catherine Le Blanc et Annie Le Borgne.

9. Election du conseil d'administration (CA) 2019

Onze membres de l'ancien CA souhaitaient se représenter et six nouveaux membres étaient candidats. Après vote de l'assemblée générale, le CA 2019 est composé des dix-sept membres suivants, élus à l'unanimité :

Jean APPERT, Rolland DUCLOS, Claire FRESSON, Alain GAGEONNET, Eliane GAGEONNET, Michel GAGEONNET, Bernard HOUSSIN, Jean-Yves KERVIZIC, Catherine LE BLANC, Yves LE BORGNE, Pierre LE SEAC'H, Daniel LOURAU, Yvonne de MIERRY Gérard RIBOUCHON, Paul ROHOU, Pascal TOCQUEC, Ruth TOCQUEC.

Cette élection clôt l'assemblée générale. Le nouveau CA se réunira le 27 novembre 2018 pour élire le bureau.

Les différents points de l'ordre du jour étant traités, la réunion se termine à 22h00.

Le Président,
P. ROHOU
tél : 02 98 97 09 94
cotremarcheavec@hotmail.com

Le Secrétaire,
Y. LE BORGNE
tél : 02 98 97 08 38